

Acteurs frontaliers et insécurité dans le triangle du Liptako -Gourma

Moussa ZANGAOU¹

Résumé

Le terrorisme qui traverse les pays du Sahel est devenu un moyen de déstabilisation des États constitués. Cette situation s'observe tous les jours à travers les attaques terroristes contre la population et les forces de sécurité. Les pays du Sahel sont confrontés à une insécurité multidimensionnelle et à des formes de conflits armés qui n'ont pas la même forme que les conflits classiques. La situation géographique du Sahel place dans une position particulière de plaque tournante de trafic et d'échanges entre les populations de l'Afrique de l'Ouest et celles de l'Afrique du Nord. La zone frontalière du Liptako-Gourma constitue un espace clé sur l'échiquier géopolitique sahélien pour les acteurs, un « terrain de connexion » entre les groupes terroristes. Le Liptako-Gourma est une zone historique de l'Afrique de l'Ouest, faisant partie du socle situé dans la partie sud-ouest du Niger et s'étend jusqu'au Burkina Faso et au Mali. Ce texte propose d'analyser les comportements des différents acteurs transfrontaliers de la zone de trois (3) frontières à savoir les auteurs et les victimes de l'insécurité entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger.

Mots clés : Liptako -Gourma, acteurs, insécurité, terrorisme, frontières.

Abstract

Terrorism in the Sahelian countries has become a means of destabilizing the constituted states. This situation is observed every day through terrorist attacks against the population and security forces. The Sahelian countries are confronted with multidimensional insecurity and forms of armed conflict that are not the same as traditional conflicts. The geographical location of the Sahel places it in a special position as a hub for trafficking and trade between the populations of West Africa and North Africa. The border area of Liptako-Gourma is a key space on the Sahelian geopolitical chessboard for actors, a "connecting ground" between terrorist groups. The Liptako-Gourma is a historical area in West Africa, part of the base located in the southwestern part of Niger and extending into Burkina Faso and Mali. This paper proposes to analyze the behaviors of the various cross-border actors in the three (3) border zone, namely the perpetrators and victims of insecurity between Burkina Faso, Mali and Niger.

Key words : Liptako -Gourma, actors, insecurity, terrorism, borders.

Introduction

Situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest, la région du Liptako-Gourma est la zone dite des trois frontières. Cette zone des trois frontières est située à cheval sur les frontières communes du Burkina Faso, du Mali et du Niger. La région du Liptako-Gourma est située dans la partie Sud-Ouest du Niger, elle s'étend jusqu'au Burkina Faso et au Mali (Moulaye Z. 2012),. Elle est caractérisée géographiquement par son climat et sa

¹Enseignant-Chercheur, Université Abdou Moumouni de Niamey, zangaoumouss@gmail.com.

végétation. Elle est essentiellement constituée d'un vaste plateau latéritique de savanes ouest-africaines d'une élévation déchiffrée entre 198 et 305 mètres. La propriété de la région du Liptako-Gourma demeure dans le fait qu'elle est composée de zones principalement enclavées et des plus défavorisées des trois pays. La région du Liptako-Gourma s'étend sur 370.000 km² (superficie du quadrilatère), sur une superficie de 2 751 300 km² pour les trois (03) pays (ALG, 2020). Plusieurs circonscriptions administratives sont concernées :

- au Burkina Faso, on dénombre 8 régions : celle du Centre (Ouagadougou), du Centre-Est (Tenkodogo), du Centre-Sud (Manga), du Centre-Nord (Kaya), de l'Est (Fada N'Gourma), du Plateau Central (Ziniaré), du Nord (Ouahigouya) et du Sahel (Dori) ;
- au Mali : 4 Régions : 5ème Région (Mopti), 6ème Région (Tombouctou), 7ème Région (Gao) et 8ème Région (Kidal) ;
- au Niger, on dénombre deux (2) Régions et une Communauté urbaine : Région de Tillabéri, Région de Dosso et Communauté Urbaine de Niamey.

La bande sahéenne, depuis la chute du colonel Khadafi en octobre 2011, est devenue l'une des grandes zones de déstabilisation du monde (Larabi, O. H. G. 2015). Les frontières qui séparent les différents pays du sahel sont affectées par de multiples facteurs d'insécurité. Ces Etats fragiles attirent sur leurs espaces non occupés de nouveaux acteurs aux ambitions nouvelles et surtout contraires à la mission de construction de l'Etat. Ce qui dénote le mauvais contexte sécuritaire dans lequel évolue la sous-région et auquel s'ajoutent les crises et conflits armés survenus au Nord du Mali en 2012, au Nord Est du Nigéria avec le phénomène Boko Haram et la guerre civile en Libye (Moumouni S. 2016). Les conséquences de cette insécurité sont lourdes pour des pays comme le Mali, le Niger et tout récemment le Burkina Faso dont les économies sont déjà fragiles. Les zones frontalières de ces pays sont les plus affectées. Ces situations étaient alimentées avant, par endroits, par des réseaux de bandits, des animateurs des milices et des rébellions armées donnant un paysage sécuritaire trouble. A ce contexte s'ajoutent d'autres groupes armés, précisément terroristes à partir de 2012. Le terrorisme devient une menace réelle pour la sous-région du Liptako-Gourma qui a déjà enregistré plusieurs attaques meurtrières. Les victimes de cet espace sont, de plus en plus, nombreuses, même si elles sont diversement commentées par les médias nationaux et internationaux.

Le principal objectif de cette étude est d'analyser les comportements des acteurs frontaliers face à l'insécurité dans le triangle du Liptako -Gourma. Ainsi, les principales questions de recherche sont les suivantes : Quels sont les acteurs de l'insécurité dans la zone des trois frontières ? Pourquoi, ces attaques terroristes non seulement persistent, mais aussi s'étendent dans certaines zones surtout frontalières ? Pour réaliser cette

étude, nous avons suivi une démarche analytique basée sur des entretiens et sur une recherche bibliographique approfondie. Parmi les nombreux pays affectés par ces crises, notre contribution s'intéresse particulièrement à la zone frontalière du Liptako-Gourma. Elle propose d'analyser les interventions des différents acteurs à savoir les auteurs et les victimes de l'insécurité entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger.

I. Les différents acteurs transfrontaliers porteurs d'insécurité

Dans la manifestation des conflits armés ou mieux de l'insécurité dans l'espace sahélien, précisément dans les zones frontalières du Mali et du Niger, 4 types d'acteurs sont généralement cités. Ces différents acteurs ont marqué tous, d'une manière à une autre, l'espace couvert par cette partie frontalière du Burkina Faso, du Mali et du Niger qui donne la forme d'un triangle signifié et symbolisé à partir de la commune de Markoy (Nord du Burkina Faso), de la commune de Gorouol (Ouest du Niger) et de la commune rurale de Tessit (Est du Mali). Il s'agit des :

- des réseaux de bandits armés qui s'intéressent aux vols de bétail, motos, voitures, marchandises et même posent des actes d'assassinats lorsque la victime développe une certaine résistance. Ils sont armés et organisés en petits groupes de deux (2) à cinq (5) éléments. Leur monture principale constituée de chameaux. Ces dernières années, ils se déplacent plus fréquemment avec des motos², sans exclure les autres moyens de transport. A travers ces réseaux, il est possible de déceler une certaine hiérarchisation en fonction de la capacité de nuisance ou de riposte des gangs en question.
- des milices armées qui animent et soutiennent des conflits intercommunautaires. Ce sont des mouvements, au départ, d'autodéfense dont l'objectif fut de sauvegarder la sécurité des personnes et des biens évoluant dans des zones dites d'insécurité, généralement des proches des victimes des exactions d'autres groupes. Ces milices sont généralement armées et sont facilement décelables dans les pays ou localités qui ont connu des rébellions ou victimes du grand banditisme. Le Mali et le Niger constituent un exemple de manifestation de cette forme de violence.
- des rébellions armées qui se manifestent par le rejet ou refus de l'autorité de l'Etat. Elles traversent sans difficulté les frontières nationales, disposent même des connexions multiformes (sources de renseignement, de complicité, d'approvisionnements en matériels logistiques). Le Mali a connu, entre 1963 et 2012, quatre rébellions touaregs, et le Niger en a enregistré deux rébellions touaregs et une rébellion toubou, de 1990 à 2009 (Salifou A. 1993). Pour celles du Mali, elles étaient respectivement, pour la

² le 2 janvier 2020, sur mesure du ministère de l'Intérieur au Niger, la circulation des motos est interdite sur l'ensemble de certaines régions de l'ouest du pays à savoir Tillabéri, excepté Kollo, et Dosso pour les communes de Loga et Dogon Doutchi. Plusieurs manifestations ont été observées pour dénoncer cette mesure qui est déjà appliquée dans la région de Diffa victime des attaques djihadistes de Boko Haram.

première de 1963-1964, pour la seconde de 1990-1996, pour la troisième de 2006-2008 et pour la quatrième et dernière en 2012. Ces rébellions ont concerné les Kel Tamacheq, mais aussi les Arabes pour celle de 1990-1996. Leur impact est important à travers le gâchis humain et économique qui a été enregistré. Il en est de même pour les armes laissées ou en circulation dans cet espace. Ces différents groupes ont été source des préoccupations (sécuritaires) pour les populations, pour les gouvernants et précisément pour les forces de défense et de sécurité chargées de les traquer. Ces FDS sont aussi confrontées à d'autres groupes dits terroristes généralement bien armés.

- des groupes terroristes qui constituent aujourd'hui la préoccupation principale des Etats du Sahel et le reste du monde. Et le monde dans son ensemble en souffre en général et les zones frontalières en particulier. Les zones frontalières, de l'Ouest du pays à l'Est via le Nord, partant respectivement du Burkina Faso, du Mali, de la Libye, de l'Algérie au Tchad, soit une longueur de 5426 km sur une distance totale estimée à 5676 km³ présentent déjà un bilan triste. Ce qui se répercute sur l'ensemble de la sous-région. Les attaques fréquentes, à partir de 2015 à aujourd'hui, indiquent les mêmes échos au Mali, au Burkina Faso, en Libye et au Nigéria, tous des pays voisins du Niger (.....). Y va-t-il ou non d'autres forces qui participent à la fragilisation et à la destruction de l'Etat dans notre espace ? Que pourrait représenter le cas des forces parallèles que nous avons délibérément exclu de la typologie d'acteurs porteurs de violences ci-dessus ébauchées.

- Les sociétés parallèles qu'on trouve à l'intérieur de ces différents groupes porteurs d'insécurité, il y a une certaine hétérogénéité, une certaine perméabilité qui se justifie par le niveau d'intensité de violences observées, de richesses accumulées et surtout de la capacité d'instrumentalisation des politiques publiques. Il y a des individus, voire des groupes d'individus bien organisés et disposant d'une puissance de nuisance ou d'influence réelle.

Les sociétés parallèles pourraient s'entendre dans le sens des groupes qui influencent un système dans lequel un certain nombre d'acteurs stratégiques s'imposent. Ces groupes de par leur capacité d'adaptation aux situations et aux aléas pénètrent les cercles de conception et de décision de pouvoir économique et politique pour asseoir et promouvoir leurs intérêts. Ils infiltrent les institutions en charge du contrôle et de la gestion de l'Etat comme le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif, le pouvoir judiciaire, etc. Contrairement aux autres acteurs d'insécurité tenus à distance avec des stratégies d'évitement, de combat à distance, comme la guerre asymétrique chez les groupes terroristes, rebelles ou autres bandits criminels, les acteurs des sociétés parallèles pourraient être à l'intérieur du système pour le déstabiliser à leur faveur.

³. Le Niger est frontalier à 7 pays. Un continuum frontalier de six (6) Etats fait 5426 km (en y incluant la frontière avec le Bénin qui est la moins longue avec peu de problèmes par rapport aux autres, soit 250 km), le total est estimé à 5676 km.

Les acteurs étatiques une fois infiltrés par ces groupes, qui constituent à leur façon des « individus - institutions » généralement composés de nouveaux riches, s'accaparent de la gestion stratégique de certains secteurs de la vie de la nation. Ces riches, parfois très informés de l'évolution de leur environnement local et régional, voire international pourraient être des trafiquants tous azimuts et agir sous diverses formes : entreprises Import-Export, Organisations Non Gouvernementales (ONG), autres trafiquants souvent difficiles à identifier car aux mutations multiples, avec une certaine propension dans les blanchissements des capitaux. Les ramifications ou tentacules de ces acteurs échappent facilement à la logique du fonctionnement normal de l'Etat. Les lois de la république sont contournées, perverties au point où il est possible de comparer leurs pratiques à des comportements parallèles à l'ordre établi. Ainsi les pratiques illicites prennent le dessus de ce qui relève du domaine de loi. La corruption, l'impunité, l'injustice, la fraude, le pillage des ressources nationales, le blanchissement des capitaux et les différentes formes de trafics illicites sont privilégiés et érigés en règle de fonctionnement normal. Ce qui fragilise les institutions étatiques au profit des groupes de la cybercriminalité.

Dans le contexte du Niger, cette situation commence à être perçue comme un danger pour le sens même de la démocratie et de la république. Car aujourd'hui des trafiquants de drogue et d'armes, aux origines douteuses, sont présents dans certains espaces stratégiques de gestion du pouvoir. De nombreux Nigériens commentent le fait que certains élus seraient le produit de la drogue et demeurent très influents dans les hautes sphères du pouvoir. Ils participent au financement des élections de certains grands partis qui, en retour, une fois le pouvoir conquis, leur facilitent l'exercice de leur mission qui est de s'enrichir davantage et évoluer dans l'impunité totale pour ce qui est des malades commises.

Ces individus seraient susceptibles d'échapper au contrôle de la force publique et seraient en mesure de construire des alliances ou complots avec d'autres groupes souvent dangereux. La combinaison des mouvements armés aux horizons différents a été une des raisons de l'occupation du nord du Mali en 2012, donc de l'affaiblissement de l'Etat malien et de la déstabilisation en partie du sahel. Ces groupes parallèles en s'entendant, donc en réunissant leurs forces peuvent supplanter la force publique et détruire facilement l'Etat. Le Niger présente les mêmes caractéristiques socio-culturelles que son voisin malien. Ces deux Etats font face aux mêmes types d'adversaires (banditisme armé, terrorisme et autres forces mafieuses ou trafiquantes) inspirés tous du même passé libyen du feu Kadhafi et de l'impact de la guerre civile survenue en Algérie dans les années 1990, comme du vent de démocratisation de la même période en Afrique. L'Etat n'a plus le monopole de la force et demeure fragile dans sa mission. L'équilibre précaire qui existe aujourd'hui résulte d'un consensus minimum interne soutenu par la coopération sous-régionale et internationale, même si celle est favorablement critiquée par certains citoyens. L'absence de l'autorité de l'Etat ouvre la voie à l'impunité, à l'injustice, donc à la raison du plus fort, d'où l'expression

des zones des non-droits qui se justifie aisément. Cela repose la question de l'importance des représentants de l'Etat.

II- Les acteurs étatiques : les représentants de l'Etat dans les zones frontalières

Si les attributs de l'Etat sont visibles dans certains coins du pays, précisément dans les centres urbains à travers les services sociaux de base, contrairement dans certaines parties du pays à cause des caractères poreux et distants de certaines de ses frontières. Le Niger, par exemple, partage 820 km de frontière avec le Mali, 1500 km avec le Nigéria, 1170 km avec le Tchad, 956 km avec l'Algérie, 630 km avec le Burkina Faso, 350 km avec la Libye, et 250 km avec le Bénin, soit un total de 5676 km. Les services techniques et administratifs répondent difficilement aux sollicitations des populations également dispersées dans ces régions.

Dans les zones frontalières, les administrations sont parfois absentes et surtout du côté de certains pays voisins comme la Libye et le Mali. C'est là que les différents groupes des trafiquants opèrent. Il s'agit généralement du trafic de cigarettes, d'armes, de véhicules et même de la traite de personnes. Le phénomène d'insécurité augmente au fil des années et les trois Etats du Sahel à savoir le Burkina Faso, le Mali et le Niger semblent être dépassés, surtout en 2019, 2020, 2021 et début 2022 par l'ampleur de l'insécurité. Les forces terroristes et assimilées ont renforcé leurs attaques meurtrières et leur présence sur des espaces qu'elles n'ont jamais occupés auparavant.

Les Forces de Sécurité (FDS), lorsqu'elles sont en nombre insuffisant, opèrent rarement dans certains coins de ces frontières où quelques éléments envoyés sont fréquemment victimes d'attaques criminelles comme dans le triangle de l'insécurité du Liptako Gourma. Ces patrouilles mixtes sur le terrain ont des résultats mitigés.

2.1. Les causes d'adhésion des populations

Les populations transfrontalières du triangle de l'insécurité du Liptako-Gourma sont principalement composées de sédentaires et de nomades qui sont des Sonrai, des Kel Tamacheq et des peulhs. L'insécurité affecte tout le monde dans cette zone, mais beaucoup plus les deux groupes ethnolinguistiques dont se recrutent majoritairement les porteurs des violences dans cette zone. Les caractéristiques de ces deux groupes majoritairement analphabètes, pauvres et marginalisés des politiques publiques de leurs pays respectifs constituent des facteurs favorables à leur attirance par les djihadistes et autres marchands d'illusions. De nombreux adhérents au djihadisme ont été attirés soit par la peur, soit par la précarité (Moumouni S. 2017).

2.2. L'adhésion par la peur

De nombreuses familles vivent la psychose dans cet espace frontalier aux trois pays. Ce sont les mêmes groupes armés qui prolifèrent dans cette zone. Ils attaquent dans toutes les communes concernées et ciblent, outre les gros bétails et les marchandises, les personnalités comme les agents de l'Etat ou collaborateurs de l'administration, les leaders religieux, coutumiers ou toute autre personne suspecte ou critique de leur comportement. C'est pourquoi dans cette zone, les citoyens ont peur de collaborer avec les FDS et l'administration. « Cette peur a atteint un niveau où de nombreux pères de famille ne passent plus la nuit chez eux depuis 2018. La nuit, le téléphone est éteint dans les zones couvertes par peur de représailles de la part des terroristes. Personne ne veut allumer son téléphone du fait que le point lumineux pourrait orienter un ennemi vers une habitation ou la présence d'une vie humaine. Certaines personnes avancent même que leurs engins sont équipés des moteurs spécifiques où le bruit pourrait être réglé selon la convenance de l'utilisateur. Le sentiment de peur dominant permet même d'avancer des propos comme les djihadistes sont partout, car ils ont des oreilles partout, y compris dans l'administration. Ils voient tous ceux qui les critiquent et sont en mesure de leur signifier cela » (entretiens de 2018). Un tel comportement assure aux bandits armés un avantage qui fait qu'il n'y a plus de résistance du côté des populations. C'est la fatalité au sens qu'on les laisse tout faire. Ils viennent en plein jour détacher des troupeaux entiers suivis souvent de l'enlèvement, voire de l'assassinat de leur propriétaire. Ailleurs, les habitants sont tués par dizaine, voire par centaines comme c'est le cas de certains villages du département de Ouallam en avril et mai 2021 et pendant la même période dans le département de Tillia. Les perceptions des populations vont jusqu'à considérer qu'ils ont même parfois le soutien de certains agents de l'Etat qui les dénoncent. Leur promptitude à identifier certains collaborateurs de l'administration indique l'efficacité de leur approche dans l'occupation du terrain et la terreur à semer. Ce qui traduit, dans cette zone transfrontalière, le silence des populations locales et le paiement presque généralisé de la taxe ou la zakat dans cette zone et sur l'ensemble de toute la frontière entre les trois pays. Leur approche sur leurs victimes est cruelle. Ils n'hésitent pas à ouvrir le feu sur leur cible, avec une barbarie sans appel : envoyer plusieurs balles sur la victime ou égorger parfois devant sa famille (épouse et enfants). Dans certains villages d'agriculteurs de la rive gauche du fleuve Niger de la région de Tillabéri, ils brûlent, en plus des massacres des populations, les greniers, les boutiques et autres biens comme les véhicules non emportés. La stratégie d'anéantir une famille ou la réduire à l'extrême pauvreté fait partie de leur crédo. D'où la généralisation de la vulnérabilité et de la pauvreté dans certaines familles des zones transfrontalières.

2.3. Les raisons d'adhésion par la précarité

Selon certains entretiens, plusieurs jeunes ont rejoint ces groupes armés pour de raison de pauvreté. Ces groupes armés leur proposent plusieurs opportunités, dont celle de disposer d'une arme à feu, véritable facteur d'enrichissement facile et illicite. L'arme constitue un véritable outil de conquête et de domination de l'autre. L'individu armé devient tout de suite craint et imposant. Il est conscient que dans cette zone, les législations des pays concernés en matière de détention et de port d'arme permettent très difficilement l'autorisation de disposer d'une arme à feu. Donc pour les victimes, tout le monde sait qu'elles n'ont pas le moyen de leur défense contre les bandits armés. Un autre atout, pour être recrutés par ces groupes armés, est de disposer d'un moyen de locomotion : la moto. Celle-ci renforce la force des bandits. Dans certains pays de cette région, seuls les bandits disposent de ces engins à deux roues. Les autres citoyens sont exclus car la circulation de ces moteurs est interdite pour cause de l'Etat d'urgence décrétés dans certaines communes.

Les djihadistes savent que les paysans et autres habitants des zones ciblées ne sont pas armés. Ils sont sans pitié envers les habitants qui expriment la moindre résistance. Cela est compris du côté des victimes dont les conditions de vie sont précaires. Ce qui fait que le monopole de disposer de la puissance du feu, en dehors des FDS, leur revient dans ces zones totalement enclavées. Certains jeunes soucieux de la protection de leur famille ou communauté décident d'adhérer à certains groupes armés. Enrôlés pour quelques miettes ou par peur, ils agissent dans le sens d'aider à protéger les leurs comme le cas de certains miliciens en 2012 qui ont intégré le MUJAO⁴. La pauvreté constitue aussi un facteur qui pousse certains individus à intégrer ces groupes de criminalité. En y adhérant, ils développent une double stratégie : s'enrichir vite et protéger leurs proches du pillage et d'autres formes de violences qu'ils sont autorisés à exercer sur les autres populations. Ces espaces sont occupés par des populations généralement victimes des bandits armés et des terroristes qui sont d'une grande mobilité. Ces groupes ont l'avantage de connaître bien le terrain et sont craints par les populations locales, elles-mêmes méfiantes de collaborer avec les représentants de l'Etat. Dans leur perception, elles se disent abandonnées par le pouvoir central. Les espaces frontaliers du Niger par exemple, du fait de leur faible ou inexistante couverture administrative, rappellent l'existence des zones marginalisées où les forces de défense et de sécurité sont plus ou moins absentes. Ces zones de non-droit sont aussi ces espaces habités par des populations qui ignorent leurs droits, qui sont exploitées par d'autres acteurs qui bénéficient de certaines contingences de l'histoire. C'est le cas des groupes castés, serviles ou d'origine servile. Ces catégories sont par zone les plus nombreuses, précisément dans le milieu de tradition nomade où elles sont dominées et exploitées par

⁴ Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest.

une minorité à qui les pouvoirs post - coloniaux accordent un peu plus des privilèges. Ce qui est, de plus en plus, source de frustrations. Le sahel dans son ensemble est habité par des groupes démographiquement importants qui subissent ces formes de marginalisation et de banalisation. Ces groupes discriminés et généralement exclus de la gestion du pouvoir pourraient constituer, si on continue cette mauvaise gouvernance, un potentiel important pour les acteurs djihadistes chargés du recrutement des adhérents. Selon [A. Thiam \(2017, 23-24\)](#) « ...Le discours égalitariste du djihadisme... » de Hamadoun Kouffa séduit dans un environnement où les « ...vœux d'émancipation des "cadets sociaux" produisent donc des configurations de violence de différentes natures ». Ce qui permet de répandre un sentiment d'injustice dans le milieu. Pour cela, il est capital d'anticiper et d'accompagner l'éveil des dits marginaux dans le sens favorable aux valeurs de la république, d'où quelques éléments de solutions pour construire la paix sociale dans ces espaces dits oubliés. Le Niger prétend avoir l'avantage, jusque - là, de maîtriser sa sécurité intérieure malgré quelques facteurs souvent de menace de la paix au niveau local. Ces facteurs relèvent pour l'essentiel de l'ordre des conflits classiques comme les conflits agriculteurs-éleveurs, agriculteurs-agriculteurs autour de la gestion des ressources naturelles. Les incompréhensions ou tensions sont aussi observables lors de la gestion et de la conduite de certaines revendications de la part de certains groupes comme les syndicats, les religieux, etc.

III. La population instrumentalisée et utilisée par les acteurs en présence

La population civile notamment est devenue à son corps défendant un acteur de la guerre dans le Sahel. Dans la zone de Liptako-Gourma, les groupes socio-ethniques sont organisés en classes sociales hiérarchisées autour des trois systèmes de production que sont l'agriculture, l'élevage et la pêche. L'appartenance à un groupe ethnique ou à un système de production est un lien social très fort qui sous-tend les rapports de pouvoirs entre les hiérarchies sociales allant de celles régies par le droit du premier occupant (ou droit de propriété primitive). La gestion des ressources naturelles, dépend des relations de pouvoirs existant entre les acteurs exerçant une fonction de pouvoir politique ou morale. Les différends inhérents à la coexistence entre les groupes socioéconomiques émanent du partage des ressources naturelles. Les tensions, voire les conflits opposant communément les différentes communautés, sont ainsi souvent relatives à la gestion des ressources. La convoitise des richesses naturelles aiguës par leur raréfaction, les disparités entre les catégories sociales héritées de normes pluriséculaires (...) contribuant à la marginalisation de certains groupes socioprofessionnels, toujours stigmatisés en raison de leur condition d'origine et les réformes engagées pendant les périodes coloniale et postcoloniale et surtout récemment à travers les nouvelles politiques de décentralisation et de développement qui impactent négativement l'harmonie du vivre ensemble multiséculaire qui a unifié les populations.

Les clivages nés des causes sus énoncées ont été exacerbés par l'arrivée des groupes armés djihadistes et la prolifération des groupes d'autodéfense et milices. Ainsi, sous l'influence des groupes armés, les conflits relatifs à la gestion des ressources naturelles, à la désignation, des chefs et conseillers de villages, se sont transportés sur le terrain des enjeux et des défis sécuritaires. Les groupes djihadistes se sont imposés aux populations en fonction des communautés par des voies pacifiques ou non. Dans le delta central du fleuve Niger, plusieurs groupes armés, imposent leur présence comme un nouveau mode de gestion des ressources et un nouveau système judiciaire. Les groupes armés interviennent dans le règlement des litiges selon les principes salafistes en discréditant l'Etat et les chefs coutumiers qui sont traités de complices avec les agents de l'Etat qualifiés de corrompus. Pour beaucoup d'observateurs, la population est instrumentalisée à des fins criminelles. Ainsi Amadou Koufa, en prenant la défense des pauvres et en tenant un discours égalitariste, s'est façonné une image de justicier, en opposition à l'État souvent perçu comme prédateur. Les groupes armés sachant que leur action pour être légitime doit être soutenue par les populations ont usé de tous les moyens pour amener certaines parties de la population civile à prendre part au conflit. Dans ce type de conflit, des études montrent que la population dans sa majorité prend au départ une position neutre, avant de finir par se basculer dans un camp ou dans un autre, pourvu qu'elle y gagne en sécurité et en prospérité. Pour les Etats du Sahel, plus que la conquête du territoire, l'enjeu aujourd'hui est de garantir la survie des populations. Car il s'agit pour ces pays, de redorer leur blason pour retrouver la confiance des populations qui se sentent abandonnées par leurs pays, un jeune relayant ce sentiment partagé par une grande partie de la population de Tillabéry soutient ceci : « nous nous sentons abandonnés par Niamey » (nos entretiens 2018). Aucune armée ne peut gagner une guerre asymétrique sans l'adhésion du peuple et cela, les groupes djihadistes l'ont vite compris. La nature ayant horreur du vide, les djihadistes, ont profité de l'absence de l'État dans les régions frontalières du Burkina Faso, Mali et Niger. Plusieurs études ont montré des facteurs qui poussent les jeunes à rejoindre les différents groupes djihadistes. Ces facteurs sont les suivants : coercition communautaire, culturelle, ethnique, sociologique, économique, éducation, environnementale, climatique, éthique, familiale, historique, individuelle et personnelle. Ainsi, une fois le terrain conquis, les groupes djihadistes rivalisent de stratégie à l'endroit des jeunes dans le but de gagner leur adhésion massive.

IV. Les acteurs locaux de gestion des conflits

Selon le préambule, de l'UNESCO, il est dit que « les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix ». La promotion de la paix et de la coexistence pacifique à travers

les religions est un des mécanismes mis en œuvre dans l'espace du G5⁵ sahel pour prévenir et résoudre les conflits. Les leaders religieux organisent souvent des actions et des concertations pour sensibiliser les fidèles à la paix, à la fraternité et à la coexistence pacifique. A propos de l'implication directe de la population, on peut noter les actions menées par certaines associations en vue de renforcer la cohésion sociale et de contribuer à la lutte contre le terrorisme par le biais du dialogue inter-religieux.

Ainsi plusieurs associations ont vu le jour pour que ce dialogue interreligieux soit renforcé. Il s'agit du Comité de dialogue Intra et Interreligieux (CDIR), SOS-Civisme, Conseil Islamique du Niger, l'Union des Religieux et Coutumiers du Burkina (URCB) qui est une association pluri religieuse regroupant les trois grandes confessions religieuses du Burkina Faso (catholique, protestante, musulmane) et les chefs traditionnels et coutumiers. Initialement créée pour la sensibilisation dans le cadre de la lutte contre le sida, cette association s'est par la suite engagée en faveur du dialogue interreligieux.

Toujours dans le cadre des associations qui œuvrent pour le dialogue interreligieux et la cohésion sociale au Burkina Faso, on a L'Union Fraternelle des Croyants de Dori (UFC-Dori) qui est une association interconfessionnelle née de la tourmente de la famine de 1969 sous l'impulsion du révérend Père Lucien BIDAUD. , cette association se propose comme un cadre où musulmans et chrétiens œuvrent ensemble pour le développement intégral de l'homme à travers la culture de la tolérance et du dialogue interreligieux et la collaboration socioéconomique⁶.

L'UFC œuvre dans le domaine du socioéconomique notamment dans l'hydraulique villageoise. Sur le plan spirituel, l'association a créé un centre d'éducation pour la paix « *Dudal Jam* » qui s'adresse aux jeunes musulmans et chrétiens. Ce centre suit la conception catholique du dialogue islamo-chrétien dans un but de connaître la foi de l'Autre.

Elle constitue un exemple de dialogue interreligieux, de cohésion sociale et un instrument de développement socioéconomique pour la région du sahel particulièrement car elle mène également des actions de portée nationale. Ainsi en septembre 2019, elle a organisé une conférence publique à Ouagadougou sur « Le rôle des jeunes dans la construction du vivre-ensemble, la prévention de la radicalisation et la lutte contre l'extrémisme violent ». Cette conférence a réuni des jeunes de différentes confessions religieuses venus des 13 régions du Burkina Faso.

⁵ Signifie : groupe de cinq pays du Sahel qui sont : le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad.

⁶ Eglise-Famille du Burkina 13 mai 2007

4.1. Les acteurs (chefs) traditionnels

Mécanisme politique de gestion des conflits par excellence par les chefferies dans l'espace du Liptako-Gourma se positionnent dans nombre de communautés comme les remparts de la stabilité communautaire. Le rétablissement de l'ordre et de l'équilibre social reste le souci fondamental dans l'approche de la chefferie traditionnelle. Il ne s'agit pas de condamner seulement un individu et de donner raison à un autre dans une affaire. Il s'agit à chaque jugement de travailler au raffermissement du groupe social. Contrairement aux instances juridiques modernes, les tribunaux coutumiers sahéliens visent donc moins la condamnation de l'une des parties en conflit que la recherche d'un consensus afin d'assurer et maintenir la cohésion sociale, à l'instar de la plupart des mécanismes dont les caractéristiques ont été synthétisées dans la première partie de cette étude.

Qu'elles soient villageoises, cantonales ou royales, les chefferies au Sahel, en tant que structures politiques de premier plan, sont des acteurs centraux dans la gestion des conflits au sein de la plupart des différentes communautés sahéliennes. Elles interviennent comme arbitre ou comme conciliateur et médiateur : la « palabre » est une illustration de l'esprit d'équilibre et d'harmonie sociale que les chefferies cherchent à préserver dans la gestion d'un litige.

La sollicitation de ces autorités coutumières dans les crises, tout comme dans le processus de reconstruction de la Côte d'Ivoire post-crise, témoigne bien de l'influence que ces dernières ont eue dans le maintien de la cohésion sociale. Leur importance a été reconnue par l'adoption, le 11 juillet 2014, d'une loi instituant une Chambre des rois et des chefs traditionnels de Côte d'Ivoire : parmi les missions conférées à cette Chambre figurent la prévention et la gestion des crises.

La chefferie traditionnelle est une institution qui a un rôle stratégique à jouer dans la prévention des Conflits et la Sécurité de proximité. Pour remplir cette mission hautement sensible, les Gouvernements de l'espace G5 Sahel doivent initier et multiplier les rencontres de concertation et d'échange entre les chefs traditionnels et les FDS particulièrement dans les zones d'insécurité le long de nos frontières, renforcer la coopération et la collaboration des chefs et leurs populations avec les FDS stationnées ou de passage dans leur zone. Le Gouvernement doit surtout favoriser les prises de contacts et les échanges entre chefs traditionnels de part et d'autre des frontières.

Nous constatons malheureusement malgré la volonté des chefs traditionnels de prévenir et de gérer les conflits, ces dernières peinent à juguler le problème d'insécurité, car la violence continue dans le Liptako-Gourma et des chefs traditionnels sont parmi les victimes.

4.2. Modes et acteurs traditionnels de gestion des conflits

S'agissant des modes, six (06) traits leur sont communs et se déclinent comme suit :

- l'oralité ;
- la dimension rituelle ;
- la référence à l'histoire et aux mythes fondateurs des communautés ;
- le souci primordial de sauvegarder la cohésion sociale ;
- la sacralité et l'imbrication du spirituel et du temporel, qui se matérialisent par la prévalence des croyances magico-religieuses et de pratiques occultes et ésotériques ;
- l'importance de la dimension spatio-temporelle).

Par ailleurs, on étudie aussi les acteurs traditionnels impliqués dans la mobilisation de ces mécanismes qui sont :

- les figures charismatiques que sont d'un côté les chefs traditionnels et de l'autre, les souverains ;
- les anciens ;
- certaines catégories socio-professionnelles aux premiers rangs desquelles les commerçants ainsi que les gens dit « de caste » tels les griots et les forgerons ;
- les gestionnaires des ressources ;
- les sociétés initiatiques ;
- les groupes de sorciers ;
- les leaders religieux.

De nombreuses dimensions de ces mécanismes traditionnels sont ainsi étudiées : les chefferies villageoises, cantonales et royales et leurs tribunaux coutumiers ; les alliances dites à plaisanteries et les cérémonies festives ; les rituels ordaliques, mécanismes de recherche de la vérité et les mécanismes sacrés de « paix inconditionnelle ».

Au Mali, les enquêtes Afro baromètre ont montré que certaines institutions traditionnelles bénéficient plus de la confiance des citoyens que les institutions étatiques ou représentatives. En effet, les chefs coutumiers et les leaders religieux recueillent respectivement 82 % et 85 % de taux de confiance contre seulement 42 % pour les tribunaux, 51 % pour la police, 53 % pour les partis au pouvoir et 56 % pour

l'Assemblée Nationale (voir Groupe de recherche en économie appliquée et théorique (GREAT)⁷.

Au Burkina Faso, « les chefs coutumiers occupent une place très importante dans la vie des Burkinabè. Aux yeux de ceux-ci, l'institution traditionnelle qu'ils représentent est la plus crédible par rapport aux institutions modernes. Les résultats montrent que 75 % des enquêtés font confiance aux chefs coutumiers contre un pourcentage moindre pour les institutions modernes⁸».

La question des mécanismes traditionnels comme modes complémentaires des modes de gestion des conflits promus par les acteurs internationaux. Il apparaît de manière évidente que les accords de paix soutenus par la communauté internationale tout comme les processus de réconciliation qu'ils engendrent sont insuffisamment fondés sur une connaissance profonde du contexte historique, sociétal et régional des pays concernés : les mécanismes traditionnels peuvent participer à combler cette lacune.

Au premier niveau se trouve, d'abord, la notabilité villageoise. Le chef de village, issu du lignage détenteur du pouvoir politique, est au-dessus d'un conseil composé des représentants chefs des autres lignages du village. La chefferie villageoise constitue la principale institution judiciaire en charge de la gestion des litiges et conflits opposant les personnes au sein de l'espace villageois. Les situations conflictuelles oscillent entre les situations les plus ordinaires (conflits conjugaux, vol, adultère, etc.) et les situations les plus sérieuses (litiges intracommunautaires ou intercommunautaires autour des ressources économiques).

- Ensuite, au deuxième niveau, on trouve la chefferie de canton. Elle est l'autorité politique qui fédère plusieurs villages dont les membres se reconnaissent comme appartenant à une même communauté. Bien que les chefs de villages aient une autonomie politique dans la gestion de leur village, ils interagissent en bonne intelligence avec le chef de canton situé à un niveau supérieur. Cette complémentarité entre les notabilités villageoises et celle du canton est à l'œuvre particulièrement dans le domaine de la gestion des conflits et litiges. Le « tribunal cantonal », adossé à la légitimité coutumière du chef de canton, possède de larges pouvoirs judiciaires. Ce tribunal intervient dans la gestion des conflits et litiges inter-villages d'une part et fonctionne d'autre part comme un tribunal de recours. Lorsque dans un village, l'une des parties en conflit n'est pas d'accord avec le jugement rendu par le tribunal du village, elle peut faire appel auprès du tribunal de canton.

⁷Mali, Démocratie et institutions traditionnelles, Juillet 2011: <http://www.greatmali.net/IMG/pdf>.

Voir « Les opinions des Burkinabés sur la chefferie traditionnelle », Afro barometer Briefing Paper, No.79, janvier 2010
[<http://afrobarometer.org/sites/default/files/publications/Briefing%20paper/AfrobrieffNo79.pdf>].

Ce modèle de complémentarité est également la règle entre ce tribunal cantonal et le tribunal situé à l'échelon supérieur, à savoir le tribunal royal.

Contrairement aux instances juridiques modernes, les tribunaux coutumiers sahétiens visent donc moins la condamnation de l'une des parties en conflit que la recherche d'un consensus afin d'assurer et de maintenir la cohésion sociale.

Qu'elles soient villageoises, cantonales ou royales, les chefferies au Sahel, en tant que structures politiques de premier plan, sont des acteurs centraux dans la gestion des conflits au sein de la plupart des communautés du Sahel. Elles interviennent comme arbitre ou comme conciliateur et médiateur : la « palabre » est une illustration de l'esprit d'équilibre et d'harmonie sociale que les chefferies cherchent à préserver dans la gestion d'un litige.

4.3. Les acteurs religieux

Les leaders religieux ont démontré leur disponibilité à accompagner les autorités dans la prévention contre l'insécurité. Au Niger à l'occasion des fêtes religieuses, les leaders religieux et leurs communautés prient pour que le Niger soit préservé de ce fléau qu'est le terrorisme. L'Archevêque de Niamey, Mgr Djalwana Laurent Lompo, est revenu sur les efforts que les services de l'église déploient pour sensibiliser les fidèles chrétiens. Il a attiré l'attention des leaders et des autorités sur la nécessité de renforcer les mesures sécuritaires. De leur côté, les Oulèmas ont mis l'accent sur des mesures prises par les autorités nigériennes (Etat d'urgence, interdiction de la circulation des motos dans les zones affectées) avec les principes de la loi islamique.

Les actes perpétrés par les terroristes relèvent dans certains cas du suicide. Or le suicide est condamné par toutes les religions. Protéger sa vie et celles des autres est donc un devoir sacré. Toutes les mesures prises sont conformes à aux traditions et valeurs religieuses. Car comme le dit Saint Paul « si le Christ n'est pas ressuscité, notre proclamation est sans contenu, votre foi aussi est sans contenu... » (C 15, 14). Toujours dans le cadre de sa contribution dans la lutte contre le terrorisme, l'Union des fraternelles des croyants de Dori (UFC-Dori) a initié le projet « Promotion de la Sécurité Communautaire et de la Cohésion Sociale » et avec le soutien du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), elle a organisé une rencontre à Dori le 07 octobre 2019.

Au cours de cette rencontre, il a été procédé à la mise en place d'un comité de veille et d'alerte précoce de jeunes et de femmes issus des provinces de la région du sahel. Ce comité, composé de huit membres a pour mission : la promotion du vivre ensemble, la culture de la paix et de la cohésion sociale.

Une autre action entrant dans le cadre du renforcement du dialogue interreligieux est l'organisation de rencontre scientifique à l'image du symposium international sur le dialogue interreligieux et interculturel. A propos du dialogue interreligieux, le Cardinal Philippe Ouédraogo Archevêque de Ouagadougou lors d'une conférence qu'il a animé à Berlin en mai 2017 à l'occasion d'une grande rencontre sur le dialogue interreligieux sous le thème « médiation et traitement des conflits par les représentants des religions » a dit ceci « Ce traditionnel dialogue entre les religions au Burkina Faso se présente comme une dynamique de coopération multisectorielle, de rapports à caractère pacifique et faits de fraternité et de rapprochement mutuel entre les religions révélées (Christianisme et Islam) et les religions traditionnelles. Il vise à donner plus de place à l'entente et à la cohésion sociale. Ce dialogue met en avant la nation, le « burkindlem » comme principal acquis à sauvegarder et fait ainsi de la religion un outil au service de la paix, du vivre-ensemble et de la réconciliation.

Au Niger, la justice des Cadis joue un rôle important pour la communauté musulmane et, d'autre part, la justice coutumière *azna/arna* au Niger dans laquelle une pierre sacrée « *tunguma* » ou encore un génie (*uwal gona*) jouent un rôle tout aussi majeur. Tout comme les groupes de sorciers constituent également des réseaux importants impliqués dans la gestion des conflits. La sorcellerie est une réalité sociale qui peut se présenter sous différents aspects : envoûtement, jet de sort, possession d'âme. Les sociétés initiatiques dont le rôle et la légitimité sont reconnus de toutes les communautés, tandis que le caractère ésotérique de leurs activités en fait des organes aussi secrets qu'influents. Le groupe initiatique le plus connu en Afrique de l'Ouest est la confrérie des chasseurs *dozos* que l'on retrouve aussi bien dans l'espace de la rivière Mano qu'au Mali. Les confréries de chasseurs sont en effet des acteurs de sécurité pour la communauté. Ils ont la charge de protéger leur communauté. Ils peuvent à ce titre intervenir dans le règlement des conflits.

Conclusion

Les pays africains qui ont connu, ou connaissent aujourd'hui encore des situations de crises et conflits armés, à partir des années 1990, montrent bien la fragilité de cette partie du monde à faire face aujourd'hui à ses défis sécuritaires. Les causes de ces conflits sont diverses et les outils utilisés pour les faire taire varient selon les acteurs qui agissent soit isolément, soit collectivement. Parmi ces acteurs, on peut distinguer le groupe de bandits armés qui opèrent en petits groupes pour voler, tuer et tenter de fuir ; ensuite les différentes milices et rébellions armées nées, autour des années 1990, selon les pays, et, à partir de 2012, le développement des attaques terroristes dans les pays du Sahel. Cette situation sécuritaire est aggravée par un contexte régional et international marqué par des mouvements armés multiformes et porteurs de criminalité. La prolifération d'armes légères et de petit calibre (ALPC), les drogues et autres trafics en

Afrique subsaharienne font partie des facteurs d'aggravation et de menace réelle de la paix sociale. Cela se répercute et s'observe sur l'ensemble des pays du Sahel comme le Burkina Faso, le Mali et le Niger. La carte sécuritaire de ces trois pays s'est compliquée. La menace est réelle surtout au niveau des frontières entre Etats. Les frontières des pays de la zone du Lptako-Gourma sont poreuses et constituent des espaces sous-administrés. C'est généralement la loi du plus fort et les trafiquants s'organisent pour gérer leurs intérêts à leur gré. Ce qui rejoint la logique des sociétés parallèles. La sous – région a intérêt à traiter avec rigueur la problématique liée à la double réalité portant sur les espaces dits marginalisés occupés par des populations pauvres, discriminées, analphabètes, négligées et souvent frustrées, d'une part, et les groupes puissants aux pratiques illicites qui influencent, parfois par la corruption, la gouvernance, d'autre part.

Bibliographie

- GALY Michel, 2013, La guerre au Mali : Comprendre la crise au Sahel et au Sahara : Enjeux et zones d'ombre, Paris, La Découverte, 198 p.
- LARABI Guillaume, HANNE Olivier, 2015, Jihâd au Sahel : Menaces, opération Batkhane, coopération régionale, Paris, Bernard Giovanangeli Editeur, 191 p.
- MOUMOUNI Seyni. 2016, Boko Haram : origine, doctrine et implication dans l'instabilité régionale, Editions mélange en hommage à Djouldé Laya, Hamidou A. Sidikou, Boubé Gado, les Sciences Humaines et le défi du développement en Afrique de l'ouest : Adaptations, Résiliences et Perspectives – Niamey – 307 – 317, éditions Gashingo 2016, Etudes nigériennes n°78.
- MOUMOUNI Seyni, 2017, Rapport d'étude sur la prévention à la radicalisation au Niger : Études sur les détenus présumés djihadistes, IRSH- Niamey-Niger.
- MOULAYE Zaydan, (2012), « Défis et enjeux sécuritaires au Mali : Quelle gouvernance pour demain ? » in Actes du Forum des leaders religieux, PP 17-31.
- SALIFOU André, (1993), La question touarègue au Niger, Paris, Karthala, 207 p.
- ZARTMAN William., (1990), La résolution des conflits en Afrique, Paris, L'Harmattan, 169p.

